Nations Unies A/55/50



Assemblée générale

Distr. générale 29 février 2000 Français

Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Liste préliminaire des questions à inscrire à l'ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session ordinaire de l'Assemblée générale

Note du Secrétaire général

- 1. Le présent document a été établi conformément à la recommandation du Comité spécial pour la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale, telle qu'elle figure au paragraphe 17 a) de l'annexe II à la résolution 2837 (XXVI) de l'Assemblée, en date du 17 décembre 1971.
- 2. Les documents suivants, relatifs à l'ordre du jour de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale, paraîtront aux dates ci-après :

3. La cinquante-cinquième session s'ouvrira au Siège de l'Organisation des Nations Unies le mardi 5 septembre 2000, à 15 heures.

00-32209 (F) 070300 080300

^{*} L'ordre du jour provisoire tiendra compte des résolutions et décisions que l'Assemblée générale pourrait encore adopter lors de sa cinquante-quatrième session.

- 1. Ouverture de la session par le chef de la délégation de la Namibie (art. 30 du règlement intérieur).
- 2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (art. 62).
- 3. Pouvoirs des représentants à la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale (art. 28) :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
- 4. Élection du Président de l'Assemblée générale (art. 31).
- 5. Élection des bureaux des grandes commissions (art. 31).
- 6. Élection des vice-présidents de l'Assemblée générale (art. 31).
- 7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (art. 49).
- 8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau (art. 21).
- 9. Débat général.
- 10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (art. 13 a) et 48; résolution 47/120 B du 20 septembre 1993)¹.
- 11. Rapport du Conseil de sécurité [art. 13 b)]¹.
- 12. Rapport du Conseil économique et social (art. 13 b); décision 1982/112 du Conseil économique et social, en date du 26 avril 1982).
- 13. Rapport de la Cour internationale de Justice [art. 13 b)].
- 14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (art. 13 b); résolution 54/26 du 15 novembre 1999).
- 15. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
 - a) Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité (art. 142; décision54/306 du 14 octobre 1999);
 - b) Élection de 18 membres du Conseil économique et social (art. 145; décision 54/309 du 29 octobre 1999).
- 16. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections :
 - Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination (résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social, en date du 14 mai 1976, et décision 54/305 de l'Assemblée générale, en date du 8 octobre 1999);
 - b) Élection de 17 membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (résolution 2205 (XXI) du 17 décembre 1966 et décision 52/314 du 24 novembre 1997);

¹ Cette question reste également inscrite à l'ordre du jour de la cinquante-quatrième session (décision 54/465 du 23 décembre 1999).

- c) Élection du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (résolution 428 (V) du 14 décembre 1950 et décisions 48/307 et 53/305 en date respectivement du 4 novembre 1993 et du 29 septembre 1998).
- 17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations¹:
 - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (art. 155; décisions 54/312 A et 54/312 B en date respectivement du 15 novembre 1999 et du 1er février 2000;
 - b) Nomination de membres du Comité des contributions (art. 158; décision 54/313 du 15 novembre 1999);
 - Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes (résolution 74 (I) du 7 décembre 1946 et décision 54/314 du 15 novembre 1999);
 - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements (résolution 155 (II) du 15 novembre 1947 et décision 54/315 du 15 novembre 1999);
 - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies (résolution 351 A (IV) du 24 novembre 1949 et décision 54/316 du 15 novembre 1999);
 - f) Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies (résolution 248 (III) du 7 décembre 1948 et décision 54/317 du 15 novembre 1999);
 - g) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale (résolution 3357 (XXIX) du 18 décembre 1974 et décisions 53/317 A et 53/317 B en date respectivement du 7 décembre 1998 et du 8 juin 1999);
 - h) Nomination de membres du Comité des conférences (résolution 43/222 B du 21 décembre 1988 et décision 54/308 du 25 octobre 1999);
 - Nomination des membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 31/133 du 16 décembre 1976 et décision 52/319 du 15 décembre 1997);
 - j) Confirmation de la nomination de l'Administration du Programme des Nations Unies pour le développement (résolution 1240 (XIII) B du 14 octobre 1958 et décision 51/321 du 21 mai 1997);
 - k) Nomination du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (résolution 48/141 du 20 décembre 1993 et décision 51/322 du 17 juin 1997).
- 18. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (résolutions 54/87 à 54/92 du 6 décembre 1999 et décision 54/423 du 6 décembre 1999).
- 19. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (art. 136).

- 20. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale (résolutions 48/162, 54/192 et 54/233, en date respectivement du 20 décembre 1993, du 17 décembre 1999 et du 22 décembre 1999¹:
 - a) Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par l'Organisation des Nations Unies (résolutions 46/182 du 19 décembre 1991, 54/30 du 22 novembre 1999 et 54/95 du 8 décembre 1999);
 - b) Assistance économique spéciale à certains pays ou régions (résolutions 53/1 D, F, G, H et I du 16 novembre 1998, 54/96 A, B et D du 8 décembre 1999 et 54/96 F à I du 15 décembre 1999)¹;
 - c) Assistance au peuple palestinien (résolution 54/116 du 15 décembre 1999);
 - d) Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre (résolution 54/189 B du 17 décembre 1999).
- 21. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des États américains (résolution 53/9 du 22 octobre 1998).
- 22. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif juridique afro-asiatique (résolution 53/14 du 29 octobre 1998).
- 23. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des Caraïbes (résolution 53/17 du 29 octobre 1998).
- 24. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique (résolution 54/7 du 25 octobre 1999).
- 25. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes (résolution 54/9 du 26 octobre 1999).
- 26. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union interparlementaire (résolution 54/12 du 27 octobre 1999)¹.
- 27. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (résolution 54/94 du 8 décembre 1999).
- 28. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique (résolution 54/100 du 9 décembre 1999).
- 29. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (résolution 54/117 du 15 décembre 1999).
- 30. Application du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, y compris les mesures et recommandations convenues lors de l'examen à mi-parcours (résolutions 51/32 du 6 décembre 1996 et 53/90 du 7 décembre 1998).
- 31. Élimination des mesures économiques coercitives utilisées pour exercer une pression politique et économique (résolution 53/10 du 26 octobre 1998).
- 32. Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations (résolutions 53/22 du 4 novembre 1998 et 54/113 du 10 décembre 1999).

- 33. Culture de paix (résolution 53/25 du 10 novembre 1998).
- 34. Les océans et le droit de la mer (résolutions 53/33 du 24 novembre 1998, et 54/31 et 54/33 du 24 novembre 1999) :
 - a) Examen d'éléments relatifs aux océans et aux mers, y compris l'amélioration de la coordination et de la coopération (résolutions 54/31 et 54/33);
 - b) La pêche hauturière au grand filet dérivant; la pêche non autorisée dans les zones relevant de la juridiction nationale; prises accessoires et déchets de la pêche et autres faits nouveaux (résolution 53/33).
- 35. Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique (résolution 54/21 du 9 novembre 1999).
- 36. Bethlehem 2000 (résolution 54/22 du 10 novembre 1999).
- 37. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social (résolution 54/23 du 10 novembre 1999)¹.
- 38. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud (résolution 54/35 du 24 novembre 1999).
- 39. Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies (résolution 54/36 du 29 novembre 1999).
- 40. La situation au Moyen-Orient (résolutions 54/37 et 54/38 du 1er décembre 1999)¹.
- 41. Question de Palestine (résolutions 54/39 à 54/42 du 1er décembre 1999)¹.
- 42. Session extraordinaire de l'Assemblée générale qui sera consacrée en 2001 au suivi du Sommet mondial pour les enfants (résolution 54/93 du 7 décembre 1999).
- 43. La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement (résolutions 54/99 du 8 décembre 1999) et 54/118 du 15 décembre 1999)¹.
- 44. Incidences mondiales du problème informatique posé par le passage à l'an 2000 (résolution 54/114 du 15 décembre 1999).
- 45. La situation en Bosnie-Herzégovine (résolution 54/119 du 16 décembre 1999)¹.
- 46. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (résolution 54/189 A du 17 décembre 1999)¹.
- 47. Assistance au déminage (résolution 54/191 du 17 décembre 1999).
- 48. La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti (résolution 54/193 du 17 décembre 1999)¹.
- 49. La situation au Timor oriental au cours de la période de transition vers l'indépendance (résolution 54/194 du 17 décembre 1999).
- 50. Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (résolution 54/234 du 22 décembre 1999)¹.

- 51. Question des îles Falkland (Malvinas) (décision 54/412 du 4 novembre 1999).
- 52. Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (résolution 827 (1993) du Conseil de sécurité, en date du 25 mai 1993, et décision 54/413 de l'Assemblée générale en date du 8 novembre 1999).
- 53. Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité, en date du 8 novembre 1994 et décision 54/414 de l'Assemblée générale en date du 8 novembre 1999).
- 54. Déclaration de la Conférence des chefs d'États et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste (décision 54/424 du 9 décembre 1999).
- 55. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires iraquiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales (décision 54/425 du 9 décembre 1999).
- 56. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït (décision 54/426 du 9 décembre 1999).
- 57. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies (décision 54/427 du 9 décembre 1999).
- 58. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement (décision 54/428 du 9 décembre 1999).
- 59. Question de l'île comorienne de Mayotte (décision 54/439 du 17 décembre 1999).
- 60. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes².
- 61. Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions³ :
 - a) Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions³;

² Cette question reste inscrite à l'ordre du jour de la cinquante-quatrième session (décision 54/465 du 23 décembre 1999). Elle est inscrite à l'ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session sous réserve de toute autre décision que l'Assemblée pourra prendre à son sujet à sa cinquante-quatrième session.

³ Cette question, qui n'a pas encore été examinée par l'Assemblée à sa cinquante-quatrième session, reste inscrite à l'ordre du jour de cette session (décision 54/465 du 23 décembre 1999). Elle est inscrite à l'ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session sous réserve de toute autre décision que l'Assemblée pourra prendre à son sujet à sa cinquante-quatrième session.

- b) L'Assemblée du millénaire (résolutions 53/202 du 17 décembre 1998 et 53/239 du 8 juin 1999)¹.
- 62. Renforcement du système des Nations Unies³.
- 63. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale³.
- 64. Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes³.
- 65. Question de Chypre³.
- 66. Réduction des budgets militaires (résolution 35/142 B du 12 décembre 1980).
- 67. Instauration de relations de bon voisinage entre les États des Balkans (résolution 52/48 du 9 décembre 1997).
- 68. Maintien de la sécurité internationale (résolutions 53/71 du 4 décembre 1998 et 54/62 du 1er décembre 1999) :
 - a) Prévention de la désintégration des États par la violence (résolution 53/71);
 - b) Stabilité et développement de l'Europe du Sud-Est (résolution 54/62).
- 69. Les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale (résolution 54/49 du 1er décembre 1999).
- 70. Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement (résolution 54/50 du 1er décembre 1999).
- 71. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (résolution 54/51 du 1er décembre 1999).
- 72. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes (résolution 54/52 du 1er décembre 1999).
- 73. Prévention d'une course aux armements dans l'espace (résolution 54/53 du ler décembre 1999).
- 74. Désarmement général et complet (résolutions 42/38 C du 30 novembre 1987, 53/77 A, D, H et L du 4 décembre 1998, 54/54 A et B, E à U du 1er décembre 1999 et 54/54 V du 15 décembre 1999; et décision 54/417 du 1er décembre 1999):
 - a) Notification des essais nucléaires (résolution 42/38 C);
 - b) Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale (résolution 53/77 A et décision 54/417);
 - c) Sécurité internationale et statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie (résolution 53/77 D);
 - d) Mesures visant à renforcer l'autorité du Protocole de Genève de 1925 (résolution 53/77 L);
 - e) Préservation et respect du Traité sur la limitation des systèmes antimissiles balistiques (résolution 54/54 A);

- f) Mise en oeuvre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (résolution 54/54 B);
- g) Application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (résolution 54/54 E);
- h) Missiles (résolution 54/54 F);
- i) Vers un monde exempt d'armes nucléaires : nécessité d'un nouvel ordre du jour (résolution 54/54 G);
- j) Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères (résolution 54/54 H);
- k) Transparence dans le domaine des armements (résolution 54/54 I et O);
- 1) Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères et de petit calibre (résolution 54/54 J);
- m) Réduction du danger nucléaire (résolution 54/54 K);
- n) Hémisphère Sud et zones adjacentes exemptes d'armes nucléaires (résolution 54/54 L);
- Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional (résolution 54/54 M);
- p) Désarmement régional (résolutions 53/77 H et 54/54 N);
- q) Désarmement nucléaire (résolution 54/54 P);
- r) Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires (résolution 54/54 Q);
- s) Trafic d'armes légères (résolution 54/54 R);
- t) Respect des normes relatives à l'environnement dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements (résolution 54/54 S);
- u) Relation entre le désarmement et le développement (résolution 54/54 T);
- v) Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement (résolution 54/54 U);
- w) Armes légères (résolution 54/54 V).
- 75. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolutions 53/78 E et G du 4 décembre 1998 et 54/55 A à F du 1er décembre 1999) :
 - a) Mesures de confiance à l'échelon régional : activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (résolution 54/55 A);
 - b) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique (résolution 54/55 B);

- c) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (résolution 54/55 C);
- d) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires (résolution 54/55 D);
- e) Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement (résolution 54/55 E);
- f) Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (résolution 54/55 F);
- g) Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement (résolution 53/78 E);
- h) Bourses d'études, formation et services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement (résolution 53/78 G).
- 76. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (résolutions 38/183 O du 20 décembre 1983, 39/148 H du 17 décembre 1984, 50/72 B du 12 décembre 1995 et 54/56 A et du 1er décembre 1999) :
 - a) Rapport de la Commission du désarmement (résolution 54/56 A);
 - b) Rapport de la Conférence du désarmement (résolution 54/56 B);
 - c) Conseil consultatif pour les questions de désarmement (résolution 38/183 O);
 - d) Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (résolution 39/148 H);
 - e) Semaine du désarmement (résolution 50/72 B).
- 77. Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient (résolution 54/57 du ler décembre 1999).
- 78. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (résolution 54/58 du 1er décembre 1999).
- 79. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée (résolution 54/59 du 1er décembre 1999).
- 80. Renforcement du régime défini par le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco) (résolution 54/60 du 1er décembre 1999).
- 81. Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (résolution 54/61 du 1er décembre 1999).
- 82. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (résolution 54/63 du 1er décembre 1999).
- 83. Effets des rayonnements ionisants (résolution 54/66 du 1er décembre 1999).

- 84. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (résolutions 54/67 et 54/68 du 6 décembre 1999).
- 85. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (résolutions 53/46 du 3 décembre 1998 et 54/69 à 54/75 du 6 décembre 1999).
- 86. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés (résolutions 54/76 à 54/80 du 6 décembre 1999).
- 87. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (résolution 54/81 du 6 décembre 1999)³.
- 88. Questions relatives à l'information (résolutions 54/82 A et B du 6 décembre 1999).
- 89. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa *e* de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (résolution 54/83 du 6 décembre 1999).
- 90. Activités économiques et autres préjudiciables aux intérêts des peuples des territoires non autonomes (résolution 54/84 et décision 54/421 du 6 décembre 1999).
- 91. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (résolution 54/85 du 6 décembre 1999).
- 92. Moyens d'étude et de formation offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes (résolution 54/86 du 6 décembre 1999).
- 93. Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India (décision 54/402 du 17 septembre 1999).
- 94. Questions de politique macroéconomique¹:
 - a) Commerce et développement (résolutions 1995 (XIX) du 30 décembre 1964, 53/171 du 15 décembre 1998 et 54/198 du 22 décembre 1999);
 - b) Produits de base (résolution 53/174 du 15 décembre 1998);
 - c) Crise de la dette extérieure et développement (résolution 54/202 du 22 décembre 1999);
 - d) Science et technique au service du développement (résolution 54/201 du 22 décembre 1999);
 - e) Financement du développement, y compris le transfert net de ressources entre pays en développement et pays développés (résolution 54/197 du 22 décembre 1999).
- 95. Questions de politique sectorielle :
 - a) Coopération pour le développement industriel (résolution 53/177 du 15 décembre 1988);

- b) Les entreprises et le développement (résolutions 53/176 du 15 décembre 1998 et 54/205 du 22 décembre 1999).
- 96. Développement durable et coopération économique internationale (résolutions 50/130 du 20 décembre 1995 et 53/24 du 10 novembre 1998)¹:
 - a) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement (résolution 54/206 du 22 décembre 1999);
 - b) Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale (résolutions 48/181 du 21 décembre 1993 et 53/179 du 15 décembre 1998);
 - c) Développement culturel (résolution 53/184 du 15 décembre 1998);
 - d) Dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat (résolution 54/213 du 22 décembre 1999);
 - e) Application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (résolutions 32/162 du 19 décembre 1977, 53/180 du 15 décembre 1998, et 54/207 et 54/208 du 22 décembre 1999¹.
- 97. Environnement et développement durable (résolutions 2997 (XXVII) du 15 décembre 1972, et 54/217 et 54/220 du 22 décembre 1999) :
 - a) Mise en oeuvre d'Action 21 et Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21 (résolutions 47/191 du 22 décembre 1992, 53/188 du 15 décembre 1998, et 54/214 et 54/218 du 22 décembre 1999, et décision 54/450 du 22 décembre 1999);
 - b) Convention sur la diversité biologique (résolutions 51/182 du 16 décembre 1996 et 54/221 du 22 décembre 1999);
 - Approvisionnement en eau et assainissement (résolution 50/126 du 20 décembre 1995 et résolution 1999/47 du Conseil économique et social, en date du 28 juillet 1999);
 - d) Poursuite de la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (résolutions 54/224 et 54/225 du 22 décembre 1999);
 - e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (résolution 54/223 du 22 décembre 1999);
 - f) Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris la mise en oeuvre du Programme solaire mondial 1996-2005 (résolution 54/215 du 22 décembre 1999);

- g) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures (résolution 54/222 du 22 décembre 1999).
- 98. Activités opérationnelles de développement (résolution 39/125 du 14 décembre 1984)¹.
- 99. Formation et recherche (résolutions 3081 (XXVIII) du 6 décembre 1973, 53/194 du 15 décembre 1998, et 54/228 et 54/229 du 22 décembre 1999, et décision 53/450 du 15 décembre 1998).
- 100. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles (résolution 54/230 du 22 décembre 1999 et résolution 1999/53 du Conseil économique et social, en date du 29 juillet 1999).
- 101. Mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006) (résolution 54/232 du 22 décembre 1999).
- 102. Mondialisation et interdépendance (résolution 54/231 du 22 décembre 1999).
- 103. Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental (résolution 54/196 du 22 décembre 1999)¹.
- 104. Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (résolution 54/235 du 23 décembre 1999).
- 105. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille (résolution 44/56 du 8 décembre 1989)¹.
- 106. Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées (résolution 54/24 du 10 novembre 1999).
- 107. Prévention du crime et justice pénale (résolutions 54/125, 54/130 et 54/131 du 17 décembre 1999).
- 108. Contrôle international des drogues (résolutions 48/112 du 20 décembre 1993 et 54/132 du 17 décembre 1999).
- 109. Promotion de la femme (résolutions 34/180 du 18 décembre 1979, 39/125 du 14 décembre 1984, 45/124 du 14 décembre 1990, 53/116 du 9 décembre 1998, et 54/137, 54/139 et 54/140 du 17 décembre 1999).
- 110. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle » (résolution 54/141 du 17 décembre 1999)¹.
- 111. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires (résolutions 428 (V) du 14 décembre 1950, 53/124 du 9 décembre 1998 et 54/144 et 54/147 du 17 décembre 1999).
- 112. Promotion et protection des droits de l'enfant (résolutions 44/25 du 20 novembre 1989, et 54/148 et 54/149 du 17 décembre 1999).

- 113. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones (résolution 54/150 du 17 décembre 1999).
- 114. Élimination du racisme et de la discrimination raciale (résolutions 2106 A (XX) du 21 décembre 1965, 53/131 et 53/132 du 9 décembre 1998, et 54/153 et 54/154 du 17 décembre 1999)¹.
- 115. Droit des peuples à l'autodétermination (résolutions 54/151 et 54/155 du 17 décembre 1999).
- 116. Questions relatives aux droits de l'homme¹:
 - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme (résolutions 260 A (III) du 4 décembre 1948, 2200 A (XXI) du 16 décembre 1966, 39/46 du 10 décembre 1984, 53/138 du 9 décembre 1998, et 54/156 et 54/158 du 17 décembre 1999);
 - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales (résolutions 53/142, 53/146 à 53/148 et 53/150 du 9 décembre 1998, et 54/159 à 54/161, 54/165, 54/166, 54/169 à 54/172, 54/174, 54/175 et 54/181 du 17 décembre 1999);
 - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux (résolutions 54/177 à 54/179 et 54/182 à 54/188 du 17 décembre 1999)¹;
 - d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne (résolution 48/121 du 20 décembre 1993);
 - e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (résolution 48/141 du 20 décembre 1993).
- 117. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes (résolution 53/204 du 18 décembre 1998, 54/13 A du 29 octobre 1999 et 54/13 B du 23 décembre 1999, et décision 54/463 du 23 décembre 1999)¹:
 - a) Organisation des Nations Unies;
 - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
 - c) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
 - d) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
 - e) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
 - f) Contributions volontaires gérés par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
 - g) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
 - h) Fonds des Nations Unies pour la population;
 - i) Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains;

- j) Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues;
- k) Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.
- 118. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (résolutions 48/213 du 23 décembre 1993, 51/243 du 15 septembre 1997, 52/226 A et B du 31 mars 1998, 52/234 du 26 juin 1998 et 54/14 du 29 octobre 1999)¹.
- 119. Budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001 (résolutions 52/220 du 22 décembre 1997, 53/206 du 18 décembre 1998, 54/15 du 29 octobre 1999 et 54/249 à 54/253 du 23 décembre 1999)¹.
- 120. Planification des programmes (résolutions 51/219 du 18 décembre 1996, 53/207 du 18 décembre 1998 et 54/236 du 23 décembre 1999)¹.
- 121. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies⁴.
- 122. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (décisions 47/449 du 22 décembre 1992 et 53/459 du 18 décembre 1998).
- 123. Plan des conférences (résolution 54/248 du 23 décembre 1999)¹.
- 124. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (résolutions 54/237 A à C du 23 décembre 1999 et décisions 54/455 A et B du 23 décembre 1999)¹.
- 125. Gestion des ressources humaines (résolutions 51/226 du 3 avril 1997 et 53/221 du 7 avril 1999)¹.
- 126. Régime commun des Nations Unies (résolutions 48/224 du 23 décembre 1993, 53/209 du 18 décembre 1998 et 54/238 du 23 décembre 1999)¹.
- 127. Régime des pensions des Nations Unies (résolutions 48/225 du 23 décembre 1993, 49/224 du 23 décembre 1994 et 53/210 du 18 décembre 1998).
- 128. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne (résolutions 48/218 B du 29 juillet 1994 et 54/244 du 23 décembre 1999)¹.
- 129. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (résolution 54/239 du 23 décembre 1999)¹.
- 130. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États

⁴ Cette question, que l'Assemblée générale n'a pas encore examinée à sa cinquante-quatrième session, reste inscrite à l'ordre du jour de ladite session (décision 54/465 du 23 décembre 1999). Elle est inscrite à l'ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session conformément à la décision 54/463 du 23 décembre 1999.

- voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (résolution 54/240 du 23 décembre 1999)¹.
- 131. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola (résolution 54/17 du 29 octobre 1999)¹.
- 132. Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité (résolution 54/18 du 29 octobre 1999)¹:
 - a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït;
 - b) Activités diverses.
- 133. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (résolution 54/20 du 29 octobre 1999)¹.
- 134. Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (résolution 54/241 du 23 décembre 1999)¹.
- 135. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (résolution 54/245 du 23 décembre 1999)¹.
- 136. Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (résolution 54/246 du 23 décembre 1999)¹.
- 137. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental³.
- 138. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan³.
- 139. Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies³.
- 140. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient³:
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
- 141. Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge³.
- 142. Financement de la Force de protection des Nations Unies, de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du Quartier général des Forces de paix des Nations Unies³.
- 143. Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II³.
- 144. Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique³.
- 145. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre³.
- 146. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie³.
- 147. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Haïti³.
- 148. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria³.
- 149. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda³.

- 150. Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine³.
- 151. Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental et du Groupe d'appui de la police civile³.
- 152. Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti et de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti³.
- 153. Financement du Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala³.
- 154. Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine³.
- 155. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies :
 - a) Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (résolutions 54/242 et 54/243 du 23 décembre 1999)¹;
 - b) Reclassement de l'Ukraine dans le groupe des États Membres visé à l'alinéa c) du paragraphe 3 de la résolution 43/232 de l'Assemblée générale (résolution 54/242 du 23 décembre 1999);
 - c) Reclassement de l'Afrique du Sud dans le groupe des États Membres visé à l'alinéa c) du paragraphe 3 de la résolution 43/232 du l'Assemblée générale⁴.
- 156. Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international (décision 51/441 du 16 décembre 1996).
- 157. État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés (résolution 53/96 du 8 décembre 1998).
- 158. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires (résolution 53/97 du 8 décembre 1998).
- 159. Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens (résolution 54/101 du 9 décembre 1999).
- 160. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-troisième session (résolution 54/103 du 9 décembre 1999).
- 161. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante-deuxième session (résolution 54/111 du 9 décembre 1999).
- 162. La nationalité des personnes physiques en relation avec la succession d'États.
- 163. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (résolution 54/104 du 9 décembre 1999).
- 164. Création d'une cour pénale internationale (résolution 54/105 du 9 décembre 1999).

- 165. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (résolutions 54/106 et 54/107 du 9 décembre 1999).
- 166. Mesures visant à éliminer le terrorisme international (résolution 54/110 du 9 décembre 1999)¹.
- 167. Révision du Statut du Tribunal administratif des Nations Unies (décision 54/429 du 9 décembre 1999).